

cyberSanté Ontario

www.ehealthontario.on.ca

Programme d'évolution de l'infrastructure

Sommaire de l'évaluation de l'impact
sur la protection de la vie privée

Avis de droit d'auteur

Copyright © 2013, cyberSanté Ontario

Tous droits réservés

Aucune partie de ce document ne peut être reproduite sous quelque forme que ce soit, y compris par photocopie ou transmission électronique à n'importe quel ordinateur, sans le consentement écrit préalable de cyberSanté Ontario. Les renseignements contenus dans ce document sont la propriété de cyberSanté Ontario et ne peuvent pas être utilisés ou divulgués, sauf avec l'autorisation écrite expresse de cyberSanté Ontario.

Marques de commerce

D'autres noms de produits mentionnés dans ce document peuvent être des marques de commerce ou des marques de commerce déposées de leurs entreprises respectives et sont reconnues dans les présentes.

Introduction

Une évaluation de l'impact sur la protection de la vie privée (EIPVP) du programme d'évolution de l'infrastructure de cyberSanté Ontario a été effectuée conformément au Règlement de l'Ontario (Règl. de l'Ont.) 329/04, pris en application de la *Loi de 2004 sur la protection des renseignements personnels sur la santé* (LPRPS), et à la politique de protection des renseignements personnels sur la santé de cyberSanté Ontario.

Ce sommaire comprend de brefs renseignements généraux sur le programme d'évolution de l'infrastructure, les principales conclusions et les progrès accomplis par cyberSanté Ontario dans la mise en œuvre des recommandations découlant de l'EIPVP.

Renseignements généraux

La stratégie de cyberSanté Ontario concernant les services de centres de données (SCD), élaborée en 2011, présente un plan concernant le déménagement des services liés au dossier de santé électronique (DES) des installations louées du centre de données de Markham (CDM) vers le centre de données de Guelph (CDG), qui est la propriété du gouvernement. Ce déménagement a permis à l'organisme d'élargir ses produits et services grâce à l'utilisation de matériel de pointe. Les installations de Guelph permettent également d'assurer en permanence un environnement informatique en service réduit, dont les politiques et les processus sont strictement appliqués, ce qui réduit considérablement la nécessité d'un accès physique.

Le programme de transition prévoyait la construction d'une infrastructure dans un nouveau centre de données (CDG), l'aménagement d'un système de base en haute disponibilité et de reprise après catastrophe, la gestion du cycle de vie et de l'infrastructure du serveur et des projets de migration du réseau local du centre de données.

Les principales raisons de la transition étaient de réduire les coûts, d'accroître l'efficacité du personnel, d'assurer la disponibilité, la résilience et la capacité de récupération des plates-formes de serveurs et de réaliser la virtualisation des serveurs afin d'optimiser la valeur reçue par les clients. Les autres objectifs sont énumérés ci-dessous.

- Réduire l'empreinte physique des centres de données.
- Utiliser la nouvelle technologie du CDG, un actif appartenant à la province, afin d'offrir la base technologique nécessaire pour fournir des applications de haute disponibilité à l'appui des programmes actuels et futurs de cyberSanté Ontario. L'installation est un centre de niveau 4 hautement sécurisé, ce qui signifie qu'il répond aux normes internationales les plus élevées de l'industrie.
- Quitter progressivement le centre de données Markham (CDM).
- Axer ce déménagement sur les applications et les services de base de cyberSanté Ontario.

Sommaire de l'évaluation de l'impact sur la protection de la vie privée

L'EIPVP avait pour but d'évaluer les mesures de sécurité qui ont été mises en œuvre au CDG et dans le cadre des projets connexes. Cette EIPVP des installations physiques a permis de déterminer les exigences en matière de protection de la vie privée et les risques, et de formuler des recommandations.

L'EIPVP des installations physiques a conclu que le projet de transformation du programme d'évolution de l'infrastructure a été bien planifié et documenté. Les politiques, les procédures et les ententes concernant les mesures opérationnelles ont présenté un risque minimal à l'égard des renseignements personnels (RP) et des renseignements personnels sur la santé (RPS) conservés dans le CDG. Les risques à la vie privée qui sont mentionnés dans le présent document se rapportent à la reddition de comptes et à la sécurité.

Sommaire du plan de mise en œuvre des recommandations de l'EIPVP

L'EIPVP des installations physiques présente deux recommandations :

1. cyberSanté Ontario devrait informer les membres de son personnel qui ont accès au CDG que leurs RP sont enregistrés par le système de télévision en circuit fermé (CCTV) et que ces renseignements pourraient être visés par une demande d'accès présentée en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* (LAIPVP).
2. cyberSanté Ontario devrait envisager de mettre à jour le processus de désaffectation du matériel, qui est décrit au paragraphe 8.1 des processus et procédures de gestion du cycle de vie de l'infrastructure, afin de veiller à ce que les supports ou les données électroniques soient effacés de façon sécuritaire si le serveur doit être utilisé à d'autres fins.

Au moment de la rédaction du présent document, cyberSanté Ontario avait donné suite à ces deux recommandations.

Glossaire

Terme	Définition
SCD	services de centre de données
CDG	centre de données de Guelph
LAIPVP	<i>Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée</i>
DRS	dépositaire de renseignements sur la santé
HP	Hewlett-Packard
PEI	programme d'évolution de l'infrastructure
CDM	centre de données de Markham
MSG	ministère des Services gouvernementaux
Règl. de l'Ont.	Règlement de l'Ontario
RPS	renseignements personnels sur la santé
EIPVP	évaluation de l'impact sur la protection de la vie privée
CDS	centre de données de Streetsville
CLT	centre de livraison de Toronto

Renseignements

Veillez communiquer avec le Bureau de la protection de la vie privée de cyberSanté Ontario si vous avez des questions au sujet du sommaire de l'évaluation de l'impact sur la protection de la vie privée concernant le programme d'évolution de l'infrastructure.

cyberSanté Ontario
Bureau de la protection de la vie privée
777, rue Bay, bureau 701
Toronto ON M5B 2E7
Tél. : 416 946-4767
privacy@ehealthontario.on.ca